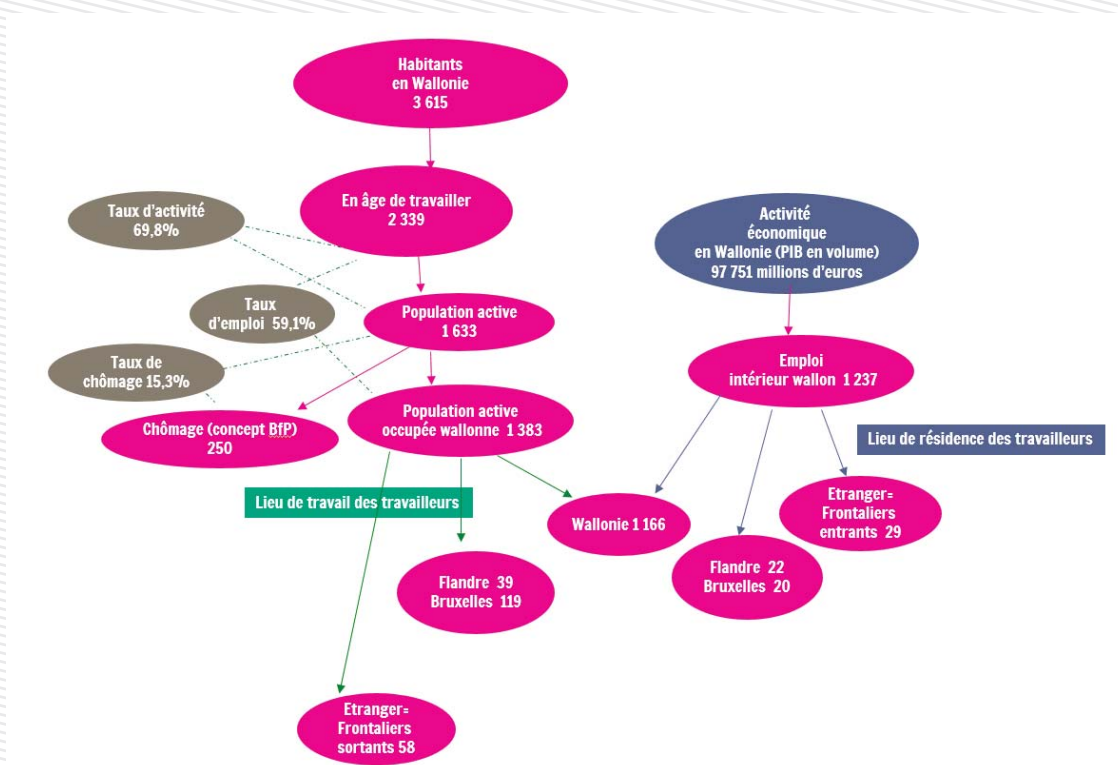


# Relation entre population active occupée et emploi intérieur

## 1 166 000 pers.

C'est le nombre de personnes qui à la fois travaillent et résident en Wallonie. 71 000 personnes travaillent en Wallonie mais n'y résident pas et 217 000 résidents wallons travaillent en dehors de la Wallonie

Marché du travail en 2016 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg - juillet 2016

D'après les estimations établies en juillet 2016 sur la base du modèle HERMREG, la Wallonie aurait généré en 2016 un PIB de 97 751 millions d'euros et 1,237 million d'emplois (emploi intérieur). Ces emplois étaient occupés par 1,166 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 29 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur les 1,633 million de wallons faisant partie de la population active, 1,166 million avaient un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exerçaient une activité en Flandre (39 000), à Bruxelles (119 000) ou à l'étranger (58 000, principalement au Luxembourg), soit ils étaient au chômage (250 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (voir « Pertinence et limites »).

# Relation entre population active occupée et emploi intérieur

## Définitions et sources

Ce schéma permet de mettre en regard trois angles d'approche du marché du travail wallon.

Le premier angle, le lieu de résidence des travailleurs, permet d'apprécier le comportement de la population wallonne face au marché du travail. C'est sous cet angle que sont calculés les principaux indicateurs de base du marché du travail : taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage.

Le deuxième angle, le lieu de travail, relie directement l'emploi à l'activité économique.

Le troisième angle concerne les flux de travailleurs entre la Wallonie et les autres régions ou pays. Il permet de relier le premier et le deuxième angle d'approche.

Ces données ont été estimées sur la base du modèle HERMREG (BFP, IBSA, IWEPS, SVR). Ce modèle macroéconomique multirégional et multisectoriel est adossé au modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. D'une architecture initialement «top down» (laissant la primauté au modèle national dont il ventile les résultats entre régions), le modèle HERMREG est développé en phases successives afin d'aboutir à une architecture « bottom-up ».

Les données utilisées pour l'estimation du modèle proviennent principalement des comptabilités nationale et régionale établies par l'ICN, mais aussi de l'Enquête sur les Forces de Travail (réalisée par le SPF-Economie / Direction générale Statistiques), de l'ONSS et de l'ONEM.

## Pertinence et limites

Il s'agit d'une projection compatible avec les données de la comptabilité régionale.

La définition du chômage est spécifique au modèle. En effet, le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan, c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI (demandeurs d'emploi inoccupés inscrits) et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi.

Pour en savoir plus :

Ces données sont disponibles dans le rapport « Perspectives économiques régionales 2016-2021 » disponible sur le site de l'IWEPS

<http://www.iweps.be/publications/perspectives-economiques-regionales-2016-2021/>

Sur cette page, sont disponibles le rapport complet, l'annexe statistique relative aux trois régions, ainsi qu'une synthèse sous forme de communiqué de presse.

Personne de contact : Valérie Vander Stricht (v.vanderstricht@iweps.be) / prochaine mise à jour : juillet 2017